



Conseil d'administration

Délibération du 12 mars 2026

POINT 8 : SPSI 2026-2031

Exposé des motifs

Le Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière Schéma Pluriannuel de Stratégie Immobilière (SPSI) 2022/2026 a été présenté et approuvé par le CA du 13 décembre 2022.

Le SPSI est réactualisé et mis à jour en mars 2026 et présenté en séance pour validation.

Il faut noter le patrimoine aujourd'hui modernisé, rénové et largement tourné vers le photovoltaïque et l'économie d'énergie.

Actuellement les travaux de rénovations sont centrés sur la résidence Pascal Paoli 2 qui compte 197 logements.

Les objectifs à l'horizon 2027 se définiront ainsi :

- Développer l'offre de logement sur les agglomérations de Bastia et Ajaccio qui comptent de nombreuses préparations en BTS et en écoles préparatoires
- Acheter la construction de la résidence Sambucucciu d'Alandu
- Acquérir la résidence SCI Pasquale Paoli qui compte 82 logements
- Poursuivre l'amélioration de l'habitat en privilégiant l'économie d'énergie et le développement durable.

L'établissement s'orientera désormais sur la voie lancée par le Plan de relance, à savoir :

- La rénovation énergétique
- Le photovoltaïque
- L'économie d'énergie
- L'isolation thermique par l'extérieur

Délibération

- Adoption du SPSI 2026-2031 - Actualisation

Pour	21
Contre	0
Abstentions	0

Unanimité	Oui	Non
	X	

Fait à Corte le 12 mars 2026

Le Recteur de la Région Académique de Corse

Rémi-François PAOLINI

